

CONNAISSANCE

Bilan de la migration
à Roquecezière

ACTION

Partenariat Biocoop
le Local Friday

SENSIBILISATION

Life Gyp'Act



SOMMAIRE

P3 Édito

P4 Connaissance

P8 Action, Protection, Gestion

P11 Sensibilisation, éducation

P12 Vie associative

Le réseau des jardins Refuges LPO forme une trame verte plus que jamais nécessaire.



En 2023, nous avons besoin de citoyens engagés pour protéger la nature !

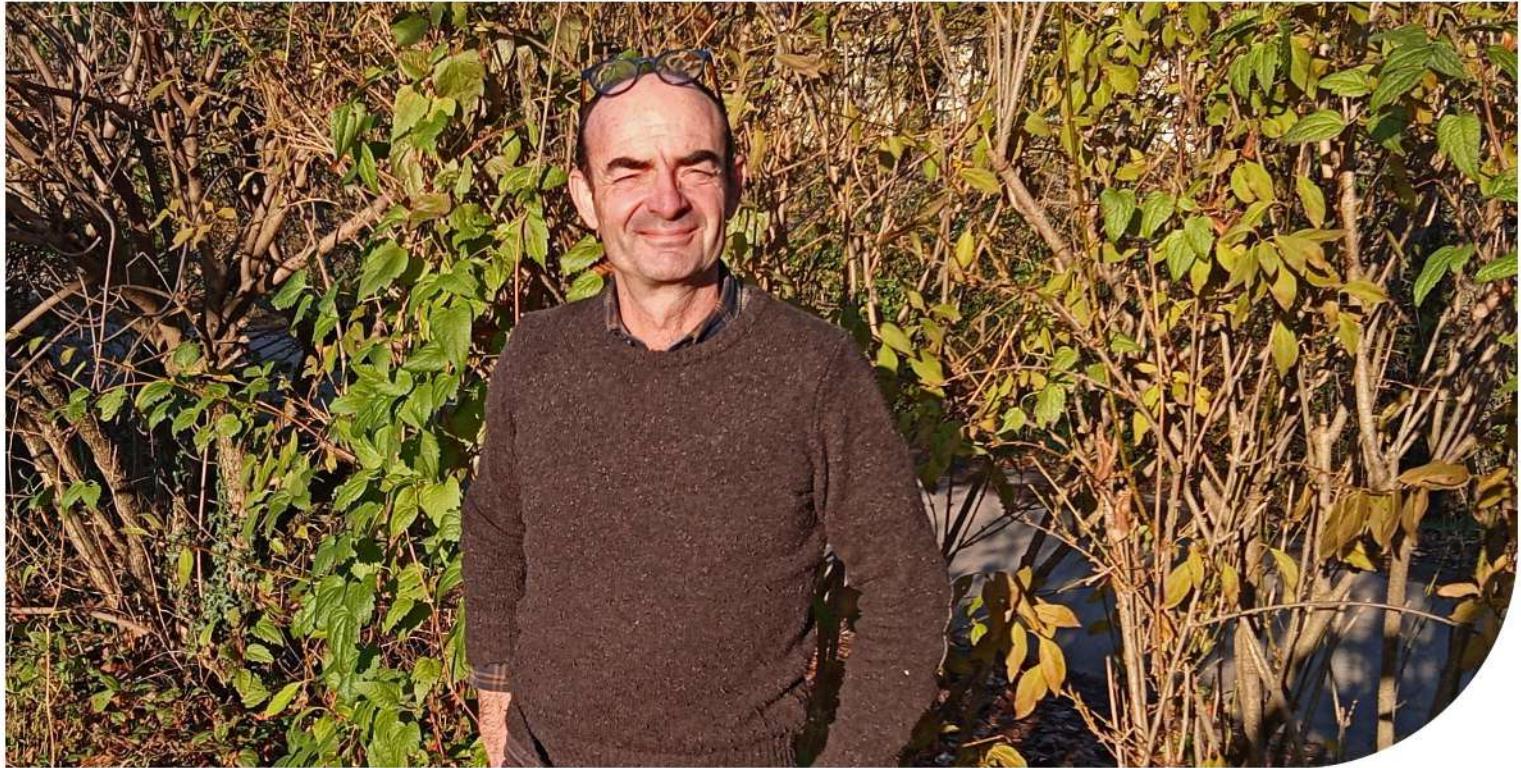
Agissez
pour la biodiversité
dans votre jardin,
Devenez
Refuge LPO

Informations
et inscriptions sur
refuges.lpo.fr



© Patrick Labour

Petite violette © G. Marceny



Édito

Une nouvelle recrue pour la protection de sites, la nature en a besoin !

Après la sécheresse estivale de 2022, le pic caniculaire de cette fin d'été 2023 a laissé des traces. La nature et sa biodiversité accusent le coup. Le stress thermique estival a provoqué une chute prématuée des feuilles de nombreux végétaux ligneux. La strate herbacée est devenue paillasson subitement. Les végétaux se sont mis en résistance. Mais suite aux pluies d'automne certains bourgeons sont repartis, des petites feuilles se sont développées, une floraison inattendue est parfois survenue. En novembre, cette végétation nouvelle avait du mal à quitter les branches. Mécanisme de défense, certes, mais aussi perturbation du cycle biologique.

Pour nous, naturalistes, ces constats sont source d'inquiétudes supplémentaires : comment les milieux naturels vont-ils s'adapter au changement climatique, quelles sont les conséquences sur la diversité du vivant ?

La survie des espèces dépend de la qualité des milieux naturels plus ou moins anthropisés qui les hébergent et de leur diversité. Protéger cette biodiversité, c'est avant tout protéger les milieux naturels, c'est également encourager et développer les pratiques agricoles et les modes de gestion forestière vertueuses. Dans le concept ERC (Éviter-Réduire-Compenser) les mesures compensatoires sont un pis-aller, une mauvaise rustine qui ne compense pas les dégâts irrémédiables causés par l'artificialisation des sols. Ces mesures compensatoires sont de plus en plus dévoyées, elles doivent être limitées au strict minimum. Cette artificialisation doit être stoppée définitivement.

Pleinement investie sur cette problématique majeure, notre délégation territoriale de l'Aveyron vient de créer un poste de chargée de mission sur la gestion d'espaces naturels. Nous accueillons Alice depuis début novembre au sein de notre équipe. Maîtrise foncière, gestion de milieux naturels, obligations réelles environnementales, vont devenir son quotidien professionnel. Ces nouvelles compétences viennent renforcer l'éventail de nos actions en faveur de la nature et du vivant. Tous nos voeux de réussite dans cette nouvelle mission que nous souhaitons, au côté d'Alice, la plus fructueuse possible...

Alain HARDY, Président de la Délégation Territoriale de l'Aveyron

Manger bio est également meilleur pour la santé chez les oiseaux !

L'avifaune aveyronnaise ne se porte pas au mieux, surtout dans les agrosystèmes.

Une étude de la LPO Aveyron vient de le confirmer (<https://occitanie.lpo.fr/actualites/evolution-des-oiseaux-communs-en-region-occitanie-2001-2021-20ans-de-suivis-participatifs>). Malheureusement, il en est de même pour de nombreuses populations d'autres vertébrés et d'invertébrés. Mais qu'en est-il dans les zones cultivées en agriculture biologique ? Que peuvent répondre ceux qui la pratiquent ?

Une étude récente nous donne des éléments de réponse. En effet, l'équipe de Vincent Bretagnolle et Jérôme Moreau vient de démontrer que les oiseaux des champs bio sont en meilleure santé que ceux en agriculture conventionnelle. Les chercheurs ont expliqué à Reporterre que cette étude se distingue des autres : « La plupart des études qui comparent le bio et le conventionnel sont surtout des analyses de biodiversité : on constate qu'il y a moins d'espèces différentes et moins de densité d'individus de chaque espèce selon les zones ». Par ailleurs, « l'immense majorité des études concernant les effets des pesticides sur la faune sont de la toxicologie pure, on utilise des animaux modèles en captivité pour évaluer les effets de certaines substances » ; chaque substance est alors testée en laboratoire à des doses très élevées. Au contraire, la présente étude a mesuré sur le terrain l'exposition des oiseaux aux pesticides utilisés en conditions réelles : les doses sont bien inférieures, mais les molécules sont bien plus nombreuses : « Dans notre zone, nous avons identifié 300 molécules de pesticides différentes. On ne trouve pas quelle est la molécule incriminée. Mais on mesure l'effet réel de l'exposition à un cocktail de pesticides. »



Prairie naturelle © G. Marçay

Cette recherche en milieu naturel s'est déroulée en collaboration avec les agriculteurs, sur un large territoire au sud de Niort. Tous les paramètres agricoles ont été répertoriés. Des oiseaux ont été capturés dans 10 haies au milieu de champs majoritairement bio et dans 10 haies dans un paysage à dominante conventionnelle. Un expérimentateur les libérait rapidement du filet et effectuait sur les six espèces les plus capturées une série de quatre tests : tentative de fuite, agressivité, picage et cris de détresse lors de la capture. Le résultat a été net : tous ces comportements étaient « plus élevés chez les oiseaux capturés dans des haies biologiques que chez ceux capturés dans des paysages conventionnels. C'était comme si les oiseaux pris dans les champs conventionnels étaient apathiques, amorphes ».

Des résultats aussi clairs ont surpris les chercheurs : « On est a priori sur des doses de pesticides très faibles, sur des passereaux qui vivent très peu de temps, un ou deux ans. Et dont beaucoup appartiennent à des espèces migratrices, exposées seulement sur trois mois. Je ne m'attendais pas à ce que l'on trouve sur toutes les espèces et pratiquement tous les paramètres une différence. Le signal est très fort. Notre étude observe quasiment le même résultat chez toutes les espèces sur lesquelles on a travaillé. Cela montre que c'est un problème systémique, lié à l'environnement ».

Ces résultats viennent renforcer les « effets spectaculaires » constatés en moins de 10 semaines par ces chercheurs sur des perdrix grises en captivité. Par comparaison à celles nourries avec des céréales issues de l'agriculture biologique, les perdrix nourries avec des céréales issues de l'agriculture conventionnelle pondaient moins d'œufs et des œufs plus petits ; les mâles étaient moins colorés lors de la période des amours ; les défenses immunitaires étaient affaiblies.

Vincent Bretagnolle estime que ces deux études « ouvrent un pan de recherche sur les effets sublétaux des pesticides. On trouve des conséquences importantes sur le comportement, la physiologie, l'écologie de ces espèces ». Le projet est de poursuivre ces recherches sur ce même site : « On va comparer l'exposition aux pesticides des habitants dans des villages entourés d'agriculture biologique ou conventionnelle ».

Une fois de plus les oiseaux se révèlent être un « signal d'alerte précoce » de la dégradation de l'environnement dans les zones agricoles. Ils sont un indicateur très sensible car les changements de comportement sont observés même à de toutes petites doses de pesticides. Ils sont à l'évidence des témoins pour justifier le choix d'une consommation bio, pour notre propre santé et pour celle du vivant dont nous sommes une partie intégrante.

Jean-Marc CUGNASSE

Pour en savoir plus :

- <https://www.cebc.cnrs.fr/chez-les-oiseaux-aussi-manger-bio-est-meilleur-pour-la-sante/>
- <https://reporterre.net/L-alimentation-bio-est-plus-saine-meme-pour-les-oiseaux>
- <https://reporterre.net/Les-oiseaux-des-champs-bio-se-portent-mieux-que-ceux-des-champs-pesticides>
- Moreau J., Monceau K., Gonnet G., Pfister M. & Bretagnolle V. (2022). Organic farming positively affects the vitality of passerine birds in agricultural landscapes. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 336, 108034.
- Moreau J., Monceau K., Crépin M., Tochon F. D., Mondet C., Fraikin M., Teixeira M. & Bretagnolle V. (2021). Feeding partridges with organic or conventional grain triggers cascading effects in life-history traits. *Environmental Pollution*, 278, 116851.

Suivi des Oedicnèmes criards en regroupement post-nuptial

En Aveyron, les effectifs reproducteurs d'Oedicnème criard ont été estimés entre 100 et 130 couples en 2010 (LPO/Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Lors de cette étude pendant la saison de reproduction, la population se répartissait de la manière suivante : 50 % sur le causse Comtal, mais aussi autour de l'agglomération de Rodez, le causse de Séverac, le nord du causse du Larzac. Quelques couples étaient encore présents sur le causse Noir mais en faible nombre.

Depuis 2010, le suivi de l'espèce s'est concentré sur le comptage des rassemblements post-nuptiaux. Après la période de reproduction, les oiseaux se regroupent pour former ces rassemblements, avant leur départ en migration. Les oiseaux sont généralement très fidèles à leurs sites et y reviennent années après années. Une quinzaine de sites sont connus dans le département : ce sont des parcelles de pelouses sèches ou de prairies rases, des labours ou des chaumes de céréales. Le comptage simultané de ces sites se déroule généralement à la mi-septembre.

Depuis 2021, dans le cadre de l'enquête nationale « LIMAT », 2 comptages sont réalisés : un premier à la fin septembre et un deuxième à la mi-octobre. La participation de l'Aveyron à ce programme contribue à estimer la taille de la population nationale et son évolution. La date « habituelle » du premier comptage a donc dû être décalée à la fin septembre.

En 2023, 5 agents de l'Office français pour la biodiversité (OFB) et 9 bénévoles de la LPO ont participé. Des recherches préalables pour vérifier la présence des oiseaux ont été menées à partir du début du mois de septembre.

Les résultats de ces deux comptages simultanés sont :

- 81 oiseaux répartis sur 8 sites le 28 septembre
- 85 oiseaux répartis sur 3 sites le 16 octobre (mais un des site ne comptabilise qu'un seul oiseau).

Une chute importante des effectifs est observée depuis plusieurs années. En 2022 et 2023, une absence flagrante de nourriture disponible dans les parcelles (telles que les sauterelles et criquets) a été observée lors des comptages. L'une des hypothèses serait notamment qu'une partie des individus soient déjà partis en migration faute de ressource alimentaire disponible. Mais malheureusement, nous craignons qu'elle ne soit pas la seule raison et que la population reproductrice soit également en chute libre sur notre département.



Oedicnème criard © L. Campourcy

Leslie CAMPOURCY

Suivi de la migration à Roquecezière (20 août - 10 septembre 2023)

Pour la 18^{ème} année consécutive, le suivi de la migration a été assuré par 47 observateurs bénévoles de la LPO Occitanie (DT Tarn et DT Aveyron). Aucun financement n'étant obtenu côté Aveyron, ce suivi ne peut persister que par la mobilisation des bénévoles. En raison de la configuration du site, seuls les grands oiseaux sont comptabilisés. Cette année, 3 569 oiseaux migrateurs ont été dénombrés dont 3 077 rapaces. L'effectif de rapaces est dans la moyenne (moyenne annuelle : 3 000 individus). C'est un peu mieux que les 6 dernières années où les passages étaient faibles ou assez moyens, les effectifs étant au plus haut entre 2013 à 2016. La *spécie « phare » pour le site, la Bondrée apivore totalise 2 705 individus (moyenne annuelle : 2 217 individus)*. Un pic de migration très tardif et « éclair » a eu lieu le 7 septembre avec 982 individus dont 919 oiseaux en 2h00 (entre 11h00 et 13h00).



Milan noir © G. Marceny

faible pour ce dernier depuis 2009). On peut également noter les rares observations d'un jeune Vautour percnoptère le 3 septembre et de 7 Goélands bruns, espèce qui n'est pas observée chaque année.

Parallèlement aux comptages, 285 personnes ont été accueillies et sensibilisées à la migration des oiseaux sur le site. Merci aux bénévoles de la LPO Occitanie DT Aveyron ayant participé au suivi cette année : J.L. Cance, R. Cottrill, N. Coste, B. Deswarthe, M. Lefebvre, A. Martin, J. Picarouge, C. Sannié, R. Straughan et S. Talhoët.

Samuel TALHOET

Expertise ornithologique dans la forêt de Sylvanès

Après l'inventaire des chauves-souris, le Parc naturel régional des Grands Causses a aussi sollicité la LPO pour la réalisation d'une expertise ornithologique dans le cadre de l'acquisition de la forêt de Sylvanès par la commune.

L'intérêt de cette forêt réside sur la présence de la hêtraie entre le ruisseau du Cabot et la route départementale D10.

Sans surprise, le peuplement avifaunistique de la forêt de Sylvanès est dominé principalement par un cortège d'espèces spécialistes des habitats forestiers, et secondairement d'espèces dites généralistes. Huit espèces dominent le peuplement en nombre d'individus : le Pigeon ramier, le Pinson des arbres, le Merle noir, le Rougegorge familier, le Troglodyte mignon, la Grive musicienne, le Roitelet à triple bandeau et le Grimpereau des jardins.

Malgré des recherches ciblées, les rapaces forestiers ne semblent pas être attirés par les peuplements forestiers de Sylvanès pour la nidification.

La présence d'un couple reproducteur de Pic noir a été révélée dans la hêtraie. Cette présence montre son importance par rapport à son rôle pour les autres cavernicoles (le Pic noir étant considéré comme une espèce 'parapluie'). La conservation des arbres à loges creusées par le Pic noir est favorable à de nombreuses autres espèces d'oiseaux et de mammifères incapables de forer par eux-mêmes le bois et qui utilisent les cavités creusées par les pics comme sites de reproduction ou de repos. Le nombre important de cavités peut être mis en partie en relation avec la diversité de chauves-souris recensées en 2022 (au minimum 17 espèces).



Pic noir © T. Vergely

Ces inventaires (chauves-souris et oiseaux) ont permis de dresser un état des lieux précis des potentialités d'accueil de cette forêt. A la fin de l'été 2023, les engagements de la commune de restauration écologique et de gestion de la forêt de Sylvanès ont été formalisés dans une Obligation réelle environnementale (ORE) contractualisée avec le Parc naturel régional des Grands Causses et le Conservatoire des espaces naturels (CEN) d'Occitanie pour une durée de 99 ans et les parcelles, actuellement en indivision, classées aux titres des Espaces naturels sensibles (ENS). Cette ORE vise à maintenir un couvert forestier continu pour préserver l'écrin de l'abbaye de Sylvanès et surtout préserver la biodiversité de cette forêt inexploitée depuis plus de 50 ans (dont certaines parcelles de forêt ancienne figurant aux cartes de l'Etat Major) par une gestion différenciée en préservant de l'exploitation au moins 1/5 de la superficie de la forêt. Ainsi, une partie des peuplements de feuillus existants seront classés comme en libre évolution (exclue de toute intervention sylvicole) ou comme îlot de sénescence sur les surfaces feuillues. Sur le reste de la propriété, une gestion irrégulière sera autorisée, seules des trouées limitées et un enrichissement par des essences autochtones seront autorisées.

Magali TRILLE

Bilan de l'ABC de Saint-Rome-de-Cernon

Cet Atlas de la biodiversité communale est terminé après deux ans d'inventaires divers menés par les salariés et les observateurs bénévoles, de sorties d'initiations naturalistes et de sensibilisation de la biodiversité locale auprès des élèves de l'école primaire et du grand public. L'état des connaissances sur la faune et la flore a fait un réel bon en avant sur plusieurs groupes d'espèces. Quant à la mobilisation citoyenne, le bilan est mitigé au vu de la très faible participation des habitants de Saint-Rome-de-Cernon malgré une remarquable équipe d'élus motivés et moteurs sur l'ABC.

Il ressort de cet ABC une cartographie détaillée des zones à enjeux faune-flore-habitats qui sera intégrée dans la révision du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) de la commune en cette fin d'année. La commune de Saint-Rome-de-Cernon pourra planifier de manière stratégique les futurs projets de constructions et d'aménagements du territoire, en évitant les zones à haute valeur environnementale et en favorisant les espaces propices à la biodiversité.

Groupe d'espèces	LPO Occitanie Délégation territoriale de l'Aveyron		Sources : INPN (flore), FDP12 et OFB (poissons)	Synthèse communale				
	Nombre de données	Nombre (A) d'espèces connues sur la commune		Nombre (B) d'espèces complémentaires connues sur la commune	Nombre (A+B) d'espèces total sur la commune	Nombre d'espèces total en Aveyron*	Nombre d'espèces patrimoniales sur la commune	Etat des connaissances
Flore	3359	511		300	811	≈2500	80	Bon
Ecrevisses	4	1		0	1	6	0	Faible
Poissons	2	1		8	9	35	1	Très bon
Odonates	16	9		0	9	68	1	Faible
Orthoptères	101	29		0	29	97	2	Moyen
Rhopalocères	1389	103		0	103	157	22	Très bon
Hétérocères	181	57		0	57	≈1300	11	Faible
Amphibiens	68	10		0	10	16	3	Très bon
Reptiles	44	8		0	8	18	5	Bon
Oiseaux	3124	129		0	129	301	54	Très bon
Mammifères (hors chauves-souris)	153	19		0	19	52	2	Moyen
Chiroptères	261	21		0	21	27	18	Très bon

* Ces chiffres indiquent un ordre de grandeur, ils présentent les variations selon les sources et les critères retenus.

* INPN : Institut National du Patrimoine Naturel ; OFB : Office Français de la Biodiversité.

Un travail remarquable de la LPO qui va porter ces fruits directement dans la préservation des habitats, de la flore et de la faune. On ne peut que féliciter tous les bénévoles ayant participé à la récolte des données naturalistes et à l'animation de sorties pour la mobilisation citoyenne. MERCI !

Magali TRILLE

Action, protection, gestion



Réserve Naturelle
COTEAUX DU FEL

Principaux enseignements du diagnostic d'ancrage territorial de la RNR

La Réserve a travaillé durant 6 mois sur l'évaluation de son ancrage local : ses liens avec les acteurs, la perception de son rôle et de sa place sur le territoire. L'idée, à terme, est d'intégrer les résultats de cette enquête au plan de gestion de la réserve, pour encore mieux l'ancrer sur son territoire. Ce diagnostic a suivi une méthodologie développée au niveau national par Réserve naturelle de France et la LPO. Il a été porté par Vincent Baratin, en stage de mars à août 2023 à la LPO Occitanie délégation Aveyron.

Des entretiens longs avec les acteurs du territoire ont été menés, afin d'écouter et de prendre en compte tous les points de vue existants sur la Réserve, sur ses choix de gestion, sur les intérêts et les contraintes qu'elle induit. Nous avons contacté environ 45 acteurs : collectivités territoriales, associations locales, acteurs scientifiques, propriétaires, professionnels du tourisme, etc. 29 personnes ont participé, qui ont été réparties en 6 groupes :

- animation, pédagogie, sensibilisation et tourisme,
- propriétaires,
- partenaires, gestionnaires et techniciens,
- exploitants professionnels des ressources naturelles,
- riverains, élus et usagers locaux,
- membres du comité consultatif de gestion.

Cette enquête a été complétée par un questionnaire grand public qui a été mis en ligne durant 11 semaines et pour lequel 55 personnes ont répondu. Les résultats montrent que l'ancrage de la Réserve est bon mais possède une marge de progression.



Par exemple concernant les points faibles : le périmètre, récemment amélioré, est mal connu par certains acteurs locaux, d'autres ne sont jamais venus découvrir le site et ne le connaissent qu'au travers des réunions officielles organisées, ou encore il y a une forte demande pour dynamiser les partenariats et les évènements. Concernant les points forts, l'importance de la Réserve est reconnue, sa réglementation comprise et acceptée et la présence du site est source de plus-value pour le territoire.

Certaines pistes d'amélioration proposées dans le diagnostic permettent de conforter celles que nous avions déjà en tête et que nous privilégions :

- assurer la pérennité de la Réserve et renforcer les parcelles classées, notamment au moyen de la signature d'obligations réelles environnementales avec les propriétaires,
- améliorer l'information du public au travers notamment de la future Maison de la Réserve,
- maîtriser la fréquentation tout en accueillant le public.

Leslie CAMPOURCY

Une Maison de la Réserve, intégrée dans un tiers-lieu

Depuis 2021, la Mairie du Fel a initié un projet de tiers-lieu sur un ensemble immobilier à restaurer et situé en périphérie immédiate du site classé, sur le hameau de Roussy. Ce tiers lieu comprendra un café, une épicerie de proximité, un espace artistique, des gîtes.



La volonté est de créer un lieu hybride en termes d'usage mais surtout un lieu de rencontres, de partage à destination des habitants et des touristes, toujours plus nombreux, attirés par la Réserve. Il a été proposé d'y intégrer une Maison de la Réserve couplée à un sentier de découverte. Les objectifs du projet d'espace de découverte sont les suivants :

- créer dans l'espace d'accueil prévu une Maison de la Réserve, en accès libre. Elle contiendra un ensemble de supports pédagogiques pour faire découvrir les richesses de la Réserve naturelle,
- réaliser un circuit de découverte ludique sur une parcelle de bois attenante aux bâtiments à destination des familles et des scolaires,

- créer une liaison depuis la Maison de la Réserve jusqu'au départ des deux sentiers de la Réserve,
- permettre une conciliation optimale de l'ouverture du site au public avec la préservation de ses habitats et de ses espèces.

La création de cet espace de découverte (Maison de la Réserve et sentier) constitue donc un projet structurant pour le territoire. La Mairie prend en charge la rénovation globale de l'ensemble immobilier pour la construction du tiers-lieu. Grâce à des subventions obtenues auprès du Fonds vert et de la Région Occitanie, la LPO s'occupe de l'aménagement intérieur de la Maison (création des supports et mise en place) et l'aménagement du sentier pédagogique (débroussaillage, création du sentier, des supports et mise en place).

L'ouverture est prévue pour le printemps 2025.

Leslie CAMPOURCY

Vous avez trouvé un Milan royal mort ?



Milan royal © T. Vergely

Si tel est le cas, il est très important de nous contacter au plus vite afin que nous puissions le prendre en charge le plus rapidement possible. En attendant, stockez-le dans un endroit froid (extérieur en hiver ou congélateur si vous en avez la possibilité). En effet, une fois l'oiseau récupéré, nous le transmettrons au cabinet vétérinaire VETAGRO-SUP de Lyon pour la réalisation d'une autopsie et d'analyses toxicologiques. Les causes de la mort pourront alors être déterminées précisément (si l'oiseau est encore en bon état) : empoisonnement, braconnage, noyade, électrocution... Attention, les causes de la mort d'un individu peuvent être multifactorielles : un oiseau percuté par une voiture ou une éolienne peut au préalable avoir été empoisonné, d'où une réactivité moindre face aux véhicules ou aux éoliennes par exemple.

Une fois les causes de la mort connues, il sera alors peut-être possible de mettre en place des mesures pour éviter que cela ne se reproduise donc n'hésitez pas !

Samuel TALHOET

Local Friday

Grâce aux dons récoltés en 2022 dans le cadre du Local Friday à l'initiative des Biocoops, des actions ciblées ont pu être mises en place.



Dynamisation du protocole STOC en Aveyron

La dynamisation du réseau des bénévoles du protocole STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) a pu être poursuivie cette année encore en Aveyron à large échelle. Ainsi, 27 carrés STOC (maille de 2x2km) ont été effectués cette année dans le département soit la participation de 5 nouveaux observateurs en 2023.

Pour rappel, un document de synthèse des résultats à l'échelle de l'Occitanie vient d'être publié en 2023 et est consultable : https://aveyron.lpo.fr/wp-content/uploads/2023/09/Tendance_STOC_Occitanie_2001-2021_VF2_web.pdf

Restauration de 2 mares sur la RNR des coteaux du Fel

Un curage manuel a été réalisé par un groupe de 4 bénévoles sur deux sessions de chantier au début de l'hiver 2022-2023 pour deux mares forestières. L'enlèvement manuel des sédiments (feuilles, vase, branches) a été nécessaire pour un curage doux. La mise en tas de la vase à proximité des mares s'avère primordial afin que les dernières larves d'amphibiens et d'odonates puissent regagner le milieu aquatique. A cette période, les adultes d'amphibiens sont quant à eux en phase terrestre. Les chantiers se sont donc déroulés en dehors des périodes sensibles pour les espèces aquatiques.



Mare avant curage © L. Campourcy



Mare après curage © L. Campourcy

Suivi des nichoirs d'Effraies à Rignac

Depuis leur installation en 2019, les nichoirs d'Effraie des clochers sont suivis annuellement. En 2023, sur les 9 nichoirs, seulement un est toujours occupé par l'espèce (présence historique). Un nichoir a été occupé par des Frelons européens. Un autre site a été fermé par le propriétaire à cause des pigeons domestiques qui ont niché sur le nichoir. La LPO va essayer de l'accompagner pour le réouvrir. Un autre site a été désinstallé par un nouvel éleveur de la ferme qui ne semble pas sensible à la raréfaction de cette espèce.

En parallèle, deux autres nichoirs ont été installés dans de nouvelles granges au nord de Rignac à l'automne grâce aux talents bricoleurs des bénévoles, Daniel Escande et Jean-Claude Issaly. Merci encore !



Pose de nichoir © M. Trille

Terres de biodiversité

Sous une nouvelle appellation mais les actions restent les mêmes, le programme « Terres de biodiversité » va se déployer de 2023 à 2026. Deux délégations territoriales de la LPO ont rejoint ce programme régional qui s'étend sur les départements du Tarn, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Aude, de l'Hérault, du Lot et de l'Aveyron. Notre délégation reste la coordinatrice du programme.

L'objectif est d'inciter et d'accompagner les gestionnaires d'espaces à améliorer et préserver la biodiversité sur leurs parcelles. Les gestionnaires ciblés ont été élargis :

- les agriculteurs (restent la principale cible),
- les collectifs d'agriculteurs (caves coopératives, CUMA, associations pastorales...),
- les communes ou intercommunalités,
- divers privés (entreprises, comités d'entreprises).

A l'échelle d'exploitations agricoles ou de parcelles, des diagnostics de biodiversité seront élaborés dressant un inventaire succinct des pratiques agricoles et des éléments paysagers et un état des lieux de la biodiversité. Ces diagnostics peuvent être menés différemment lorsqu'ils concernent des collectifs d'agriculteurs, des comités d'entreprise ou de collectivités. Ces diagnostics présenteront une série de propositions de mesures de gestion pour améliorer ou conserver la biodiversité.

Au cours de ce programme, chaque délégation territoriale de la LPO devra accompagner les gestionnaires ou relancer ceux ayant bénéficié de diagnostics de biodiversité au cours des années précédentes pour les inciter à mettre en œuvre des mesures concrètes

Parmi les actions possibles, on citera par exemple :

- la plantation ou la régénération naturelle de haies,
- la restauration ou création de points d'eau,
- la modification de pratiques de fauche,
- la restauration de fossés,
- la modification de pratiques agricoles en faveur des messicoles,
- la modification de pratiques agricoles en faveur des insectes pollinisateurs,
- la pose de nichoirs et gîtes divers pour la faune,
- la création d'éléments paysagers favorables à la faune (pierriers, tas de bois mort, murets, piquets à rapaces...).

Magali TRILLE

Sensibilisation, éducation



Retour sur les animations du Life Gyp'Act



Gypaète barbu © J. Viallettes

La réintroduction du Gypaète barbu, c'est reparti pour cinq ans ! Grâce au Life Gyp'Act, un programme européen qui s'étend sur cinq ans (2022 à 2028), nous bénéficions d'interventions d'éducation. Celles-ci ont pour but de sensibiliser le grand public, les scolaires mais aussi les personnes issues du monde agricole ou encore les centres de loisirs : présentation des quatre espèces de vautours présents en Aveyron, quel est leur régime alimentaire et comment se déroule une curée (repas des vautours), comment les Gypaètes barbus sont réintroduits sur le territoire des Grands Causses...

Dans les écoles, ces interventions sont ponctuées d'activités diverses telles qu'un jeu de rôle pour découvrir comment se passe une curée, jeu pour reconnaître les espèces, diaporama pour présenter ces dernières et bien souvent une sortie d'observation sur le terrain termine ces interventions

Les enfants sont souvent très impressionnés de l'envergure de ces oiseaux : quasiment deux fois la taille de l'animatrice, ça fait beaucoup !

Pour le grand public, des points d'observation en face du lieu des relâchés ont été organisés tous les mercredis de fin juin à fin août, au niveau du hameau des Plos sur la commune de Nant. Ces animations étaient assurées à la fois par notre structure et celle de la LPO Grands Causses qui avaient des surveillants « Gypaète ». Lors de l'un de ces points d'observation que j'ai assuré, nous avons pu observer jusqu'à quatre individus différents : 3 juvéniles (Sargas, Serapias et Selbo) et 1 adulte (Calendreto). Un très beau spectacle, il fallait avoir les yeux partout.

Egalement deux balades à la Roque Sainte Marguerite ont été organisées par l'office de tourisme de Millau. Aucun gypaète n'a été vu sur les deux demi-journées mais les vautours fauves étaient toujours au rendez-vous ! Un ciné débat avait aussi été organisé dans le village de Cantobre fin juin. Une quinzaine de personnes étaient présentes, découvrant ou redécouvrant ces formidables oiseaux en visionnant le nouveau court-métrage réalisé par la LPO Grands Causses en 2023, suivi d'un diaporama expliquant plus précisément les étapes de réintroduction des jeunes oiseaux. Cette soirée fut très agréable, les participants étant intéressés et posant des questions pertinentes.

Pendant les cinq années du Life Gyp'Act, des animations diverses vont être réalisées pour permettre à un maximum de personnes de se rendre compte des bienfaits de ces oiseaux pour l'écosystème et leur permettre de savoir reconnaître ces derniers lorsqu'ils volent au dessus (ou en dessous !) de nous. Nous aurons alors peut-être l'occasion de nous croiser lors de l'une d'entre elles.

Amélie MARTIN

Un nouveau Refuge LPO collectivités : le château de Valon

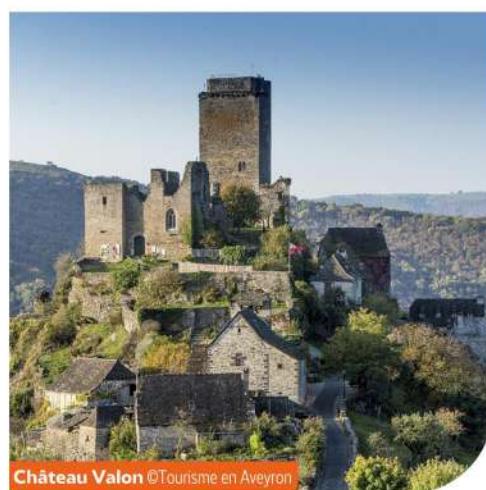
Après quelques mois de suspens, le Refuge LPO collectivités du château de Valon a enfin été créé.

Un Refuge LPO collectivités, qu'est ce que c'est ? C'est un espace géré ou co-géré par une communauté de communes ou autre collectivité et qui a pour vocation de mettre en œuvre des actions et aménagements pour favoriser la biodiversité. En devenant Refuge LPO, le terrain permet de reconstituer des continuités écologiques* et de devenir acteur de la trame verte et bleue**.

Un Refuge LPO collectivité est tout de même un peu différent des autres types de Refuge. En effet, celui-ci permet d'obtenir de la part de la LPO locale, un état des lieux initial, c'est-à-dire une évaluation de la biodiversité présente actuellement sur le terrain. Puis, en fonction des résultats obtenus, une proposition d'aménagements naturels qui pourraient être intéressants pour favoriser la biodiversité ou combler les problèmes rencontrés. Un plan de gestion est alors rédigé à la fin des inventaires afin de conseiller au mieux les personnes concernées.

L'engagement Refuge LPO dure cinq ans. Chaque année est consacrée à un(e) ou plusieurs aménagement(s) et/ou action(s). A la fin de l'engagement, un état final est également réalisé en faisant des inventaires faunistiques et/ou floristiques en fonction du site, afin de voir si ces dernières années ont été bénéfiques.

Pourquoi le château de Valon voulait-il devenir un Refuge LPO ? Les personnes s'occupant du château de Valon voulaient mettre en place des actions en faveur de la biodiversité sur leur site depuis quelques années car elles s'étaient rendues compte que plusieurs nichées de rougequeue étaient avortées chaque année. Une personne de l'office de tourisme s'est alors tout naturellement tournée vers la LPO. En écoutant ses propos et ses convictions, nous lui avons présenté ce qu'était un Refuge LPO. Elle en a alors discuté avec ses responsables et les élus des communes. Et voilà où nous en sommes aujourd'hui !



Château Valon ©Tourisme en Aveyron

C'est donc parti pour cinq ans. En 2023 nous avons mis en place une mangeoire pour nourrir les oiseaux l'hiver et un abreuvoir pouvant bénéficier à toute la petite faune et cela toute l'année ! A partir de 2025, deux demi-journées d'animation seront réalisées dans ou autour du château (comptage des oiseaux des jardins, découverte des invertébrés et des reptiles, construction de nichoirs...). Surveillez nos agendas nature !

*Continuité écologique = ensemble des espaces naturels, nécessaires à une population d'espèces faunistiques et/ou floristiques, pour circuler et accéder aux zones vitales (alimentation, reproduction...). Ces continuités écologiques sont nécessaires à l'existence du vivant sur toute sorte de milieux. Les continuités écologiques terrestres sont constituées de réservoirs de biodiversité et d'espaces de transitions appelés "corridors" écologiques.

**Trame verte et bleue = Les aménagements anthropiques ont tendance à séparer les habitats, à les fragmenter. La trame verte et bleue a alors pour but de raccorder ces entre eux. La trame verte correspond aux milieux naturels ou semi-naturels terrestre (comme une forêt) et la trame bleue correspond aux milieux humides (lacs, fleuves, rivières...). C'est un réseau de continuités écologiques.

Amélie MARTIN

Vie associative

Vie associative et bénévolat, les nouveautés 2024 !

Le meilleur moyen de participer aux activités bénévoles ?

Quelques soient vos connaissances, agissez pour la nature avec la délégation Aveyron de la LPO. Si vous êtes familiers avec les e-mails, inscrivez-vous sur la liste de discussion des bénévoles (simple demande à magali.trille@lpo.fr).

On y trouve :

- des appels à bénévoles pour chantiers nature, tenues de stands, comptages naturalistes...
- des informations pour les groupes locaux,
- quelques pétitions et autres sujets relatifs à la préservation de la nature.

Le nombre de messages n'excède pas la vingtaine par mois.

Toute personne n'utilisant pas le mail est invitée à se signaler auprès de **Magali Trille (05 65 42 94 48)**

Réunion des bénévoles

Dans le cadre de la redynamisation de la vie associative, une première réunion des bénévoles a eu lieu le 29 septembre. Le compte-rendu sera diffusée prochainement sur la liste de discussion des bénévoles ou sinon sur simple demande par mail.

Un calendrier annuel des réunions/sorties/animations à destination des bénévoles est en cours d'élaboration. Voici dès à présent ce que nous vous proposons pour le premier trimestre 2024.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Date	Thème	Descriptif	Lieu	Animatrice
13/01/2024	Moments conviviaux : Galette des rois	La LPO offre les galettes. Chacun amène à boire (<i>en salle</i>)	Cruéjouls	Magali TRILLE
27/01/2024	Comptage national "oiseaux des jardins"	Initiation du protocole et de la reconnaissance des principaux oiseaux des jardins (<i>à l'extérieur</i>)	Se renseigner auprès des groupes locaux Ouest et Centre	Amélie MARTIN
24/02/2024	Chantiers participatifs	Chantier de plantation de haies (300 ml) chez un éleveur bovin lait	Broquiès	Magali TRILLE
02/03/2024	Enquête pies-grièches	Initiation à l'inventaire de la Pie-grièche méridionale selon un protocole du Plan national d'actions	La Cavalerie	Magali TRILLE

UN DÉVELOPPEMENT INÉDIT DES GROUPES LOCAUX

Trois nouveaux groupes locaux se sont créés à la rentrée scolaire 2023. Ils s'ajoutent au groupe villefranchois qui existe depuis plusieurs années et au groupe jeunes créé en 2020. Tous les groupes LPO sont présentés ci-dessous par leurs animateurs.

Groupe « Centre » :

Un groupe local souhaite se créer à Rodez. Il aura pour but d'agir en faveur de la biodiversité sur le territoire de Rodez et les communes alentours (le Monastère, Agen d'Aveyron, Sébrazac-Concourès, Rodelle, Salles-la-Source, Montrozier). Le groupe local sera animé par des bénévoles avec pour objectif de se retrouver et d'échanger des informations, des connaissances et réaliser des sorties pour observer la biodiversité. Les membres pourront alors organiser ou participer à des activités qui les inspirent et pourront prendre leurs propres initiatives en fonction des motivations des bénévoles et des spécificités locales.

Si vous souhaitez vous investir pour concrétiser la création de ce groupe, n'hésitez pas à contacter le référent local **Benjamin Boulaire** par mail boulaire.benjamin@gmail.com

Groupe « Gorges et causses » :

Si mes calculs sont bons, la densité des membres de la LPO en Aveyron atteint seulement 0,06 membre/km². Ainsi, je n'ai jamais rencontré un adhérent de la LPO en dehors des sorties que j'organise. Devant l'ampleur des atteintes à la faune sauvage, il est temps de se regrouper pour parfaire nos connaissances sur les espèces en danger ou rares. C'est pourquoi je propose d'animer un groupe local axé sur la région des gorges du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie ainsi que sur les causses Noir et du Larzac et les avant-causses du Millau. L'objectif de ce groupe serait le suivi de divers rapaces nicheurs et passereaux. Pour les personnes non ornithologues qui ont envie de s'investir, je proposerai des "formations" sur l'identification visuelle, les chants et l'éthique.

Autant le dire tout de suite, l'idée n'est pas de sortir pour une promenade dominicale, le programme de sorties est là pour ça et vous m'y trouverez comme animateur.

En espérant vous avoir convaincu de nous rejoindre, nous nous comptons sur les doigts d'une main pour le moment.

Pour rejoindre ce groupe, contacter **Jean-Luc Naudin** en direct et par sms au **06 66 57 04 42** et par mail : naudin.jeanluc@free.fr



Groupe « jeunes » :

Ce groupe a pour objectif de réunir les adhérents de la LPO, âgés de 16 à 35 ans en vue de :

- de partager et d'améliorer les connaissances naturalistes à travers des sorties, des séjours naturalistes et des soirées animées
- de découvrir les richesses de notre département ;
- d'apporter un soutien à la LPO sur des inventaires menés en Aveyron.

Vous êtes jeune, motivé et passionné par la protection de la biodiversité, quelque que soit vos compétences naturalistes, ce groupe est fait pour vous !

Pour rejoindre ce groupe, contacter [Loan Arguel](#) au **07 86 30 74 21**. Un groupe WhatsApp a été créé pour les échanges, à ce jour 30 jeunes sont inscrits.

Groupe « Nord » :

Un groupe local LPO à Espalion, pourquoi pas ? Des adhérents qui se rencontrent très peu, des observateurs qui alimentent la base de données mais pourraient échanger d'avantage, des sympathisants qui attendent un coup de pouce pour participer un peu plus... tous les ingrédients sont là pour créer une dynamique : chacun apportant ses compétences suivant son temps disponible sans se créer de contraintes. Voilà comment on pourrait concevoir le groupe qui dans un premier temps doit fixer le rythme des réunions et les actions qui pourraient être envisagées. Il pourra fonctionner si chacun apporte sa contribution et si ses ambitions ne deviennent pas trop lourdes pour personne. Les échanges permettant à chacun d'améliorer ses connaissances en apportant des outils et des savoir-faire.

La défense de la biodiversité doit commencer par la connaissance des milieux, des espèces à risques, et des modifications de notre environnement local.

Pour rejoindre ce groupe, contacter [Gérard Alric](#) par mail : alricgerard@orange.fr ou par téléphone au **06 08 64 94 63**.

Groupe « Ouest » :

Afin de créer une dynamique dans l'ouest du département de l'Aveyron, nous allons reprendre l'animation d'un groupe LPO. Celui-ci aura pour but de rassembler les personnes sensibles à la sauvegarde de la biodiversité sur les secteurs de Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve, Capdenac, Najac et Rieupeyroux, sans que toutefois ces limites soient exclusives. Ainsi nous pourrons monter des projets, notamment en matière de préservation de milieux naturels et nous organiser pour des études naturalistes. Ce sera aussi l'occasion de partager des moments d'échange en toute convivialité. La dynamique de groupe nous rendra plus forts et plus enthousiastes.

Pour me rejoindre ce groupe, contacter [Jean-Louis Cance](#) par mail jlouisance@free.fr

Opération tournesol

Les mésanges, sittelles, rougegorges, chardonnerets et autres verdiers auront de quoi se nourrir cet hiver sur les mangeoires aveyronnaises. En effet, comme chaque hiver, la LPO Aveyron a renouvelé son « opération tournesol » le samedi 18 novembre. Comme les hivers précédents, ce sont des graines biologiques et locales (venant de Naucelle) qui ont été vendues, pour un volume de 8 tonnes.

Un grand merci aux bénévoles qui ont pu consacrer un peu de leur temps cette année : S. Carrière, L. Delaure, J. Florent, V. Lutran, G. Marceny, J.L. Rapin, S. Rapin, C. Séguret et G. Trouche.

Samuel TALHOET



Tarin des aulnes © S. Desvignes-Michelin

Présentation de Simon Ingreméau

Je m'appelle Simon, j'ai 22 ans et je viens du nord-Aveyron. Je suis stagiaire à la LPO Occitanie DT Aveyron depuis Octobre.

Après mûres réflexions j'ai décidé de développer ma passion de la nature et de l'ornithologie à travers un BTSA GPN en 2022. J'ai effectué, en première année, un stage à la LPO France antenne Grands-Causses, qui m'a apporté une grande expérience professionnelle (suivi du Vautour pernoptère, animation grand-public...).

J'ai choisi cette année de compléter mes connaissances par un stage à la LPO Occitanie DT Aveyron. Je suis chargé de l'organisation du suivi de dortoirs de Milans royaux, la centralisation des données GPS des milans bagués passant par l'Aveyron et la rédaction de synthèses concernant la fameuse espèce.

A la suite de ces expériences, j'aimerai poursuivre mes études en licence Médiation scientifique et éducation à l'environnement à Tours, afin d'acquérir l'expérience nécessaire pour sensibiliser tout les publics à la préservation de l'avifaune.

Simon INGREMEAU



Présentation d'Alice Paolorsi



Bonjour à tous ! Je m'appelle Alice, j'ai 24 ans et j'ai rejoint l'équipe de la LPO Occitanie DT Aveyron en novembre dernier au poste de chargée de mission sites.

Originaire de l'Indre-et-Loire et depuis toujours sensible à la préservation de la nature, j'ai fait des études d'ingénieur en aménagement et environnement du territoire à Polytech' Tours et je me suis spécialisée en aménagement durable et génie écologique. J'ai découvert le monde naturaliste pendant mes études et j'ai appris à identifier les papillons et orthoptères des pelouses calcicoles ainsi que la flore de ces milieux lors de mon stage de fin d'études en Ile-de-France.

Après mon diplôme, je suis partie sur une petite île en Grèce au large de la Turquie pour étudier l'écologie marine et l'impact de méthodes de pêche sur le comportement des dauphins. Je suis très intéressée par la recherche.

De retour en France, je débarque en Aveyron pour travailler sur la préservation des sites naturels et leur gestion, un projet qui me tient à cœur depuis la fin de mes études ! J'ai hâte de découvrir le territoire et de me former à différents taxons. Je suis très contente de démarrer ma vie professionnelle au sein de la LPO dans une région aussi magnifique ! A bientôt !

Pour me contacter : alice.paolorsi@lpo.fr

Alice PAOLORSI

Un nouveau départ



Un dernier message pour vous annoncer ma migration (un peu tardive, certes). Fin novembre, je m'envole vers de nouveaux horizons ! Cela fait cinq ans maintenant que la LPO m'a accueillie, il est temps pour moi de quitter le nid pour vivre d'autres aventures.

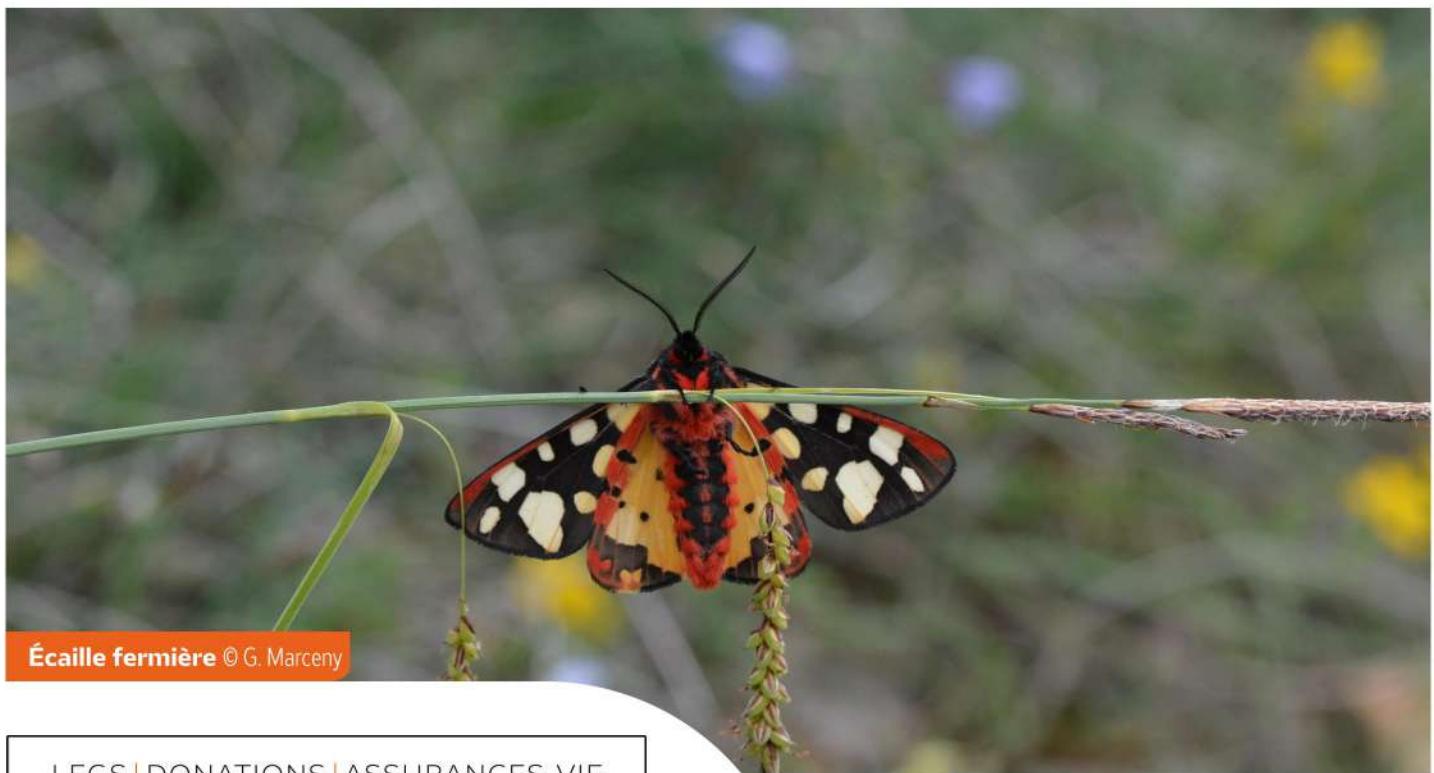
Comme Nicolas l'a fait avec moi, je passe le relais à Amélie, la nouvelle animatrice que certains d'entre vous ont du croiser. Je ne doute pas qu'elle sera aussi bien reçue et chouchoutée que je l'ai été tout au long de ces cinq années.

Je suis partagée entre la tristesse de mettre fin à ce chapitre et l'excitation d'en démarrer un nouveau. Une chose est sûre, je reste dans les parages et j'espère bien vous recroiser à d'autres occasions !

Un grand MERCI à tous pour ces moments partagés ensemble mêlés de joie, de rires, de discussions sérieuses et moins sérieuses mais surtout d'entraide.

A très vite !

Manon GOSSE



Écaille fermière © G. Marceny

LEGS | DONATIONS | ASSURANCES-VIE



Agir pour protéger la nature durablement

Soraya H. Vandenende est à votre écoute, en toute confidentialité et sans aucun engagement de votre part : legs@lpo.fr 05 46 82 12 48



« C'est grâce à vous que la LPO pourra protéger la nature durablement. Merci d'être à nos côtés. »

A. Boucainin Dubourg

Association reconnue d'utilité publique créée en 1912 (Décret du 03 juillet 1986/JO du 09 juillet 1986) - Tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession.

lpo.fr



LPO Info DT Aveyron - Bulletin édité par la LPO Occitanie
Délégation territoriale de l'Aveyron
10, rue du Couvent - Crujéjous 12340 Palmas d'Aveyron
Tél : 05 65 42 94 48 - <https://aveyron.lpo.fr>
Ont collaboré à ce numéro : L. Campourcy, J.-M. Cugnasse, M. Gosse, A. Hardy, S. Ingremoine, A. Martin, A. Paolorsi, S. Talhoët, M. Trille
Mise en page : G. Marceny
Photo de couverture : Cincle plongeur © G. Marceny

Le site internet « Faune Occitanie » et l'application « Naturalist » vous permettent de transmettre vos observations d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens, d'insectes, d'escargots... Vous pouvez les illustrer par des photos ou des sons et constituer ainsi une banque visuelle et sonore pour chaque espèce observée. Le tout de façon sécurisée et conviviale. Des spécialistes des différents groupes d'espèces valident les données, repèrent les erreurs et par la même occasion font progresser les néophytes dans leurs déterminations. Toutes les informations rentrées sur cette base de données en ligne, permettent, en temps réel, de dresser une cartographie de répartition des espèces mais aussi de documenter certains traits écologiques, comme la phénologie (date d'émergence des papillons, date d'arrivée et de départ des oiseaux migrateurs, etc...). Des listes communales de biodiversité sont également automatiquement générées :

Chaque observation compte !

Enfin Faune Occitanie permet, outre la collecte d'informations, le transfert de ces informations à des instances de l'échelle communale à départementale, régionale ou nationale voire européenne afin de faire avancer les connaissances scientifiques ou la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques. Ce site permet par exemple de contribuer à certaines enquêtes comme « Oiseaux des jardins ».



www.faune-occitanie.org



Application Naturalist



www.oiseauxdesjardins.fr